

Compte-rendu du conseil d'école n°2 du mardi 6 mars 2018

Présents :

- Equipe enseignante : Stéphanie Resse (directrice), Clotilde Coudrin, Marie-Anne Hervé, Lucie Lamothe
- Représentants FCPE : Mariette Ladoué et Marine Rigatti
- Représentants PEEP : Marie Fossier

- Représentant Mairie : Monsieur Paranhos

Absente excusée :

Madame Champagnac, Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Chatou.

• Présentation et harmonisation des ordres du jour des prochains Conseils d'écoles :

Afin d'harmoniser les ordres du jour dans les différentes écoles de la ville et pour que les différents acteurs et partenaires puissent préparer en amont les prochains conseils d'écoles, les points abordés lors des conseils d'école seront systématiquement classés dans les six rubriques suivantes :

- **Fonctionnement du Conseil d'Ecole**
- **Approbation du dernier Procès Verbal**
- **Restaurant scolaire et hygiène**
- **Vie scolaire**
- **Activités périscolaires**
- **Sécurité et équipements**
- **Questions diverses**

Ces rubriques apparaîtront dans tous les ordres du jour. Les points abordés seront classés dans les différentes rubriques afin de préciser les contenus abordés lors des différents conseils d'école.

• Dates à retenir :

- Sorties au conservatoire et à la bibliothèque :
Classe des PS : 12 mars de 10h15 à 11h15 pour le quator à cordes
Classe des MS : 15 mars de 10h15 à 11h15 pour la découverte du jazz
Classe des PS-GS : 22 mars de 10h15 à 11h15 pour la découverte des balladins
Classe des MS-GS : 22 mars de 14h à 15h pour la découverte des balladins
La classe des MS ira à la médiathèque le 31 Mai.

-Fêtes d'école :

Le carnaval aura lieu le 21 mars à 9h50.

La kermesse et le spectacle de fin d'année auront lieu le samedi 30 juin.

La réunion ainsi que la visite de l'école pour les futurs PS aura lieu mardi 3 juillet à 18h.

- Liaison GS-CP :

Les élèves de GS sont invités par les classes de CP de l'école Jules Ferry à venir voir leur exposition sur

les « 100 premiers jours de classe » le vendredi 13 avril à 9h.

Les élèves de GS qui iront à Jules Ferry pour leur rentrée en CP sont conviés à venir déjeuner à la cantine de l'école élémentaire le 28 mai.

Les élèves de GS qui feront leur rentrée à l'école élémentaire Jean Rostand seront également invités à l'école élémentaire. La date sera communiquée ultérieurement.

- Sortie de fin d'année : en cours d'organisation.

Tous les élèves de l'école iront à la Cité des Sciences. Le matin ils auront accès à l'espace de découverte. Les élèves de Grande Section participeront à l'atelier « A chacun son œuf », proposé par des animateurs de la Cité des Sciences. Cet atelier dure 45 minutes. La moitié des élèves de Grande Section participera à l'atelier pendant que l'autre moitié se trouvera dans l'espace découverte, puis on alternera les rôles pour que chacun puisse participer à la fois à l'atelier mais aussi découvrir les différents espaces de la Cité des enfants. Ils pique-niqueront ensuite sur place et auront accès au cinéma Louis Lumière l'après-midi. Le déplacement s'effectuera de l'école en bus. La date sera communiquée ultérieurement.

• **Bilan de la coopérative scolaire :**

- La somme récoltée auprès des parents en début d'année est de 1980 €.
- Photos de classe : la somme récoltée est d'environ 991€. L'école a encaissé la somme de 2491€. A cela il faudra ensuite déduire les frais de la prestation qui s'élèvent en moyenne à 1500€. La facture a été demandée par l'école au studio qui a réalisé les photographies scolaires.
- Dépenses communes à toutes les classes de l'école :
L'école a dépensé 21,05€ pour les ateliers pâtisserie, 59,98€ pour des rouleaux de papier cadeau, 274,40€ pour des grands cubes de jeux qui seront à la disposition des enfants dans la cour, 203,65€ pour des livres Kamishibai, 131,40€ pour des porte-vues, 20,11€ pour du matériel pour la kermesse, ainsi que 616,45 pour des coffrets pédagogiques (voyages, petites bêtes, véritech) : 616,45€.
Soit un total de : 1327,04 €.

Il reste à ce jour 6043,48 € sur le compte de la coopérative scolaire. A cela il faudra déduire la prestation des photographies scolaires. Il restera donc environ 4500 €.

• **Liaison Ecole-Mairie :**

- Travaux : Point sur ce qui a été fait/Point sur ce qui a été demandé/nouvelles demandes

•

Demandes :	Situations :	Réponses :
Réouverture de la cour après l'effondrement d'une partie de la cour.	Suite à des travaux mal réalisés par des particuliers, une partie de la petite cour s'est effondrée. La Mairie a sécurisé la petite cour au moyen de barrières ne permettant pas l'accès à la partie effondrée.	Monsieur Paranhos nous informe que le dossier est géré par le service juridique de la Ville et que la situation évolue lentement mais favorablement. Nous devons attendre que les particuliers payent les frais des travaux avant que les travaux puissent être réalisés et la cour réouverte.
Construction d'un abri à vélos et trottinettes à l'entrée de l'école.	Les parents d'élèves demandent à ce qu'un abri à trottinettes et vélos soit construit et installé à l'entrée de l'école pour ranger et stocker les vélos et trottinettes personnels des enfants.	La construction de cet abri est en cours de réalisation : les mesures ont été prises et la construction de cet abri est actuellement réalisée dans les ateliers de la Mairie. Il sera installé durant les vacances de Pâques.

Construction d'un abri à vélos et trottinettes dans la cour de l'école.	L'école demande à ce qu'un abri à trottinettes et vélos soit construit dans la cour de l'école, au niveau du potager, pour ranger et stocker les vélos et trottinettes de l'école pour empêcher qu'ils se dégradent avec les intempéries.	Madame De Marcillac nous informe que la demande a été inscrite et validée au PPI 2018. L'abri sera construit et installé prochainement.
Rafraîchissement de la salle des maîtres.	L'équipe enseignante a demandé à ce que la salle des maîtres soit refaite.	Les peintures vont être refaites, le sol va être remplacé par un sol clipsable et les dalles du plafond vont être remplacées. Ces travaux auront lieu durant les vacances de Pâques.
	Des agents des services techniques sont venus au mois de septembre pour faire le tour de l'école et noter l'état général des pièces.	Des travaux de réfection de peinture de la salle de motricité vont être effectués durant les vacances de Pâques.
Installer une structure avec toboggan dans la petite cour.	L'école a récupéré une structure de jeux avec toboggan. Elle devait être installée dans la petite cour. Deux nouveaux agents ont été nommés et ne sont pas encore venus.	La structure a été installée dans la petite cour durant le mois de janvier. Elle sera utilisable dès que la petite cour pourra être réouverte.
Construction de deux petits meubles pour la classe de Petite Section	Madame Resse a demandé au cours du mois de novembre aux menuisiers de la Ville de construire deux petits meubles blancs pour ranger du petit matériel dans la classe.	Le service concerné est venu prendre les mesures des meubles avant les vacances de février et ont construit et livré les meubles durant les vacances de février.
Dessiner/peindre des zones de jeux dans la cour afin de créer des espaces ludiques	Les enseignantes veulent créer des espaces de jeux dans la cour afin de proposer aux élèves des activités ludiques durant la récréation.	Monsieur Paranhos se renseigne afin que la demande puisse être prise en compte rapidement.
Fuite dans les toilettes et dans la classe 5 dont se sert le Centre de loisirs	Une demande d'intervention urgente a été faite auprès des services techniques afin de trouver la fuite et d'y remédier.	Les agents des services techniques de la Ville sont intervenus afin de réparer la fuite et de faire les travaux d'isolation nécessaires. L'école remercie l'efficacité des agents qui sont intervenus rapidement. La Mairie doit faire appel à une société extérieure afin de réparer définitivement le toit une fois que toute l'eau se sera écoulée et que tout sera sec.
Réparer une fenêtre dans le système de fermeture était cassé en classe 4	Une des fenêtres de la classe 4 ne se verrouillait plus en raison d'un dysfonctionnement au niveau du système de fermeture de la fenêtre.	Les agents de la Ville de Chatou ont commandé la pièce à changer et ont réparé la fenêtre de la classe 4 lors des vacances scolaires de Noël.

- Sécurité dans l'école : alarme incendie et PPMS :

Un exercice de PPMS (Plan Particulier de Mise en Surêté) a eu lieu le mardi 12 décembre. Cet exercice avait pour but la mise à l'abri et le confinement en cas d'alerte de risques majeurs (tempête, etc) durant le

temps scolaire.

Une alerte pour vents violents a été envoyée sur la boîte mail de l'école afin de prévenir des intempéries prévus au cours de la journée. Il s'agissait à ce moment là d'être informés et vigilants face à la météo. Un appel téléphonique a également servi à prévenir l'école de rester vigilante et de se tenir informée en cas de changements météorologiques.

Au vue de la situation, l'équipe enseignante a pris la décision de ne pas faire sortir les élèves en cour de récréation et d'organiser un temps récréatif à l'intérieur.

L'équipe enseignante est restée vigilante en début d'après-midi et l'alerte risques majeurs a été lancée à 14h. Le confinement a donc eu lieu de 14h à 15h dans le couloir de l'école, dépourvu de fenêtres afin de garantir une mise à l'abri de toutes les personnes présentes dans l'école.

Un exercice d'alarme incendie aura lieu entre mars et avril. Seules les enseignantes seront au courant de la date de l'exercice afin de vérifier le comportement et les réactions des élèves face à l'alarme.

- Sécurité aux abords de l'école :

Depuis la rentrée de janvier, c'est un ASVP qui gère la circulation devant l'école. Il a été constaté par les parents d'élèves que les horaires auxquels il se présentait n'étaient pas toujours adaptés.

La mairie a pris des dispositions et l'agent est davantage présent sur les horaires importants.

• Questions diverses :

- Tendance des inscriptions et des effectifs pour la rentrée prochaine :

Avec le recensement des naissances et les affectations des élèves en fonction de leur secteur de résidence, la Mairie prévoit l'inscription de 39 PS. Nous prévoyons également la présence de 40 MS et de 43 GS.

Les effectifs seraient donc de 121 élèves pour la rentrée 2018, soit un différentiel de 9 élèves supplémentaires par rapport à cette année.

Il y aurait donc 30,5 enfants par classe en moyenne.

- Partenariat avec la maison de retraite :

- Les pensionnaires de la maison de retraite viennent tous les mercredis faire des jeux de société dans les classes de MS et MS/GS .
- Au moment de Pâques , une chasse aux œufs avait été organisée l'an dernier dans le jardin de la maison de retraite : c'est en cours d'organisation pour cette année .
- Projet de lecture d'histoires auprès des PS : doit encore être validé.

- Fête des Grandes Sections : La fête des grandes sections a été mise en place par les parents d'élèves il y a 2 ans. Elle se déroule dans l'école. Sont conviés les GS, leurs parents, les enseignantes et ainsi que les ATSEM. C'est l'occasion pour les GS de fêter la fin de l'école maternelle avant leur entrée en CP dans des écoles différentes. En fonction de leur secteur de résidence, les élèves de GS des Larris font leur entrée en CP soit à l'école élémentaire Jean Rostand, soit à l'école élémentaire Jules Ferry.

Cette année, ce sont Mme Rigatti et Mme Matias qui se chargent de l'organisation de cet événement.

Le thème et la date restent à définir.